



**Invitez vos proches
à nous rejoindre et
recevez votre cadeau !**

Parrainage 50€ en cadeau⁽¹⁾

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2025



au plus près de chacun

50

€



en cadeau

Vous êtes satisfait du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et souhaitez faire découvrir votre banque à un ou plusieurs de vos proches.

En tant que parrain...

Vous recevrez 50 € en cadeau pour chaque parrainage⁽¹⁾ !
À vous de vous faire plaisir chez les artisans ou commerçants locaux du Crédit Mutuel du Sud-Ouest.

Votre filleul...

Offrez lui l'occasion de découvrir une banque différente qui défend au quotidien de vraies valeurs: écoute, respect, solidarité, engagement.



PARRAINER, C'EST FACILE ET RAPIDE

1

Remplissez avec votre filleul le bulletin de parrainage ci-contre.

2

Envoyez le bulletin complété via la messagerie sécurisée de votre espace cmso.com ou découpez-le et remettez-le nous en agence.

3

Un conseiller Crédit Mutuel du Sud-Ouest contactera directement votre filleul pour fixer un rendez-vous.

4

Dès que votre filleul sera devenu client du Crédit Mutuel du Sud-Ouest⁽¹⁾ vous recevrez votre cadeau.

À noter: vous pouvez également remettre ce bulletin à votre filleul qui pourra lui-même le déposer dans une agence Crédit Mutuel du Sud-Ouest.

Le parrain

Nom*

Prénom*

ou Nom de l'entreprise*

Adresse*

.....

Code postal*

Ville*

Tél*

En renseignant votre numéro de téléphone, vous nous signifiez votre souhait d'être rappelé(e) pour obtenir des informations sur cette offre.

J'accepte que mes informations soient utilisées pour de la prospection commerciale.

Cadre réservé à l'agence N°:

Nom conseiller:

Le filleul

Nom*

Prénom*

Adresse*

.....

Code postal*

Ville*

Tél*

ID parrain:

ID filleul:

Le parrain

Nom*

Prénom*

ou Nom de l'entreprise*

Adresse*

.....

Code postal*

Ville*

Tél*

En renseignant votre numéro de téléphone, vous nous signifiez votre souhait d'être rappelé(e) pour obtenir des informations sur cette offre.

J'accepte que mes informations soient utilisées pour de la prospection commerciale.

Cadre réservé à l'agence N°:

Nom conseiller:

Le filleul

Nom*

Prénom*

Adresse*

.....

Code postal*

Ville*

Tél*

ID parrain:

ID filleul:

Vos contacts :

- Votre conseiller du Crédit mutuel du Sud-Ouest
- Par internet www.cmso.com
- Par téléphone

0 800 100 111

Service & appel gratuits



* Les informations recueillies dans le présent formulaire sont collectées par le Crédit Mutuel Arkéa pour répondre à votre demande de parrainage et vous faire bénéficier des avantages associés. Celles signalées par un astérisque ont un caractère obligatoire. À défaut de renseignement, nous ne pourrions donner suite à votre demande.

En vertu de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité que vous pouvez exercer auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest - Service Relations Clientèle -14 avenue Antoine Becquerel - 33608 PESSAC Cedex ou par email : relations.clientele@cmso.com. Si vous souhaitez des informations complémentaires sur l'ensemble de vos droits et plus largement sur la gestion de vos données personnelles, vous pouvez vous reporter à la rubrique «Données personnelles» sur le site internet www.cmso.com.

Vos données personnelles peuvent également être utilisées par le Crédit Mutuel Arkéa pour des actions commerciales. Pour l'accepter, il vous suffit de cocher la case prévue à cet effet sur le bulletin de parrainage.

Pour information : vous pouvez vous inscrire sur [bclnet \(www.bclnet.gouv.fr\)](http://bclnet.gouv.fr), la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

(1) L'opération de parrainage est ouverte aux clients majeurs et aux clients professionnels ou agriculteurs du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (à l'exclusion des salariés du Crédit Mutuel Arkéa) qui auront rempli avec leur filleul majeur et non client du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, le coupon à découper ci-joint et l'auront envoyé avant le 31/12/2025 via la messagerie sécurisée de leur espace client cmso.com ou déposé avant le 31/12/2025 dans les agences Crédit Mutuel du Sud-Ouest participant à l'opération.

Cette offre est limitée à 5 parrainages par client du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et est soumise au strict respect de la procédure de parrainage.

Le parrain recevra la prime de 50€ sous réserve de la souscription par le filleul avant le 31/12/2025 d'une offre groupée de services bancaires pour les particuliers âgés de 26 ans et plus (Offre Standard) ou d'un contrat d'épargne avec un versement minimum de 20 000 euros ou de contrats d'assurance (sauf contrat d'assurance-vie et prévoyance). La prime de 50€ sera versée sur le compte bancaire CMSO du parrain au plus tard 3 mois après la souscription du produit par le filleul. La souscription d'une offre groupée de services bancaires pour les particuliers (offre standard) et/ou d'un contrat d'épargne et/ou d'un crédit à la consommation est soumise à l'accord de l'agence de Crédit Mutuel du Sud-Ouest. En cas de crédit à la consommation, l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Les contrats d'assurance sont souscrits auprès de Suravenir Assurances entreprise régie par le code des assurances, sous réserve d'acceptation du dossier par l'assureur.

Crédit Mutuel Arkéa, S.A coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances. N°Orias 07025585 - 1 rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon - Siren 775 577 018 RCS Brest. 04/2025. Document publicitaire.

Vos contacts :

- Votre conseiller du Crédit mutuel du Sud-Ouest
- Par internet www.cmso.com
- Par téléphone

0 800 100 111

Service & appel gratuits



* Les informations recueillies dans le présent formulaire sont collectées par le Crédit Mutuel Arkéa pour répondre à votre demande de parrainage et vous faire bénéficier des avantages associés. Celles signalées par un astérisque ont un caractère obligatoire. À défaut de renseignement, nous ne pourrions donner suite à votre demande.

En vertu de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité que vous pouvez exercer auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest - Service Relations Clientèle -14 avenue Antoine Becquerel - 33608 PESSAC Cedex ou par email : relations.clientele@cmso.com. Si vous souhaitez des informations complémentaires sur l'ensemble de vos droits et plus largement sur la gestion de vos données personnelles, vous pouvez vous reporter à la rubrique «Données personnelles» sur le site internet www.cmso.com.

Vos données personnelles peuvent également être utilisées par le Crédit Mutuel Arkéa pour des actions commerciales. Pour l'accepter, il vous suffit de cocher la case prévue à cet effet sur le bulletin de parrainage.

Pour information : vous pouvez vous inscrire sur [bclnet \(www.bclnet.gouv.fr\)](http://bclnet.gouv.fr), la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

(1) L'opération de parrainage est ouverte aux clients majeurs et aux clients professionnels ou agriculteurs du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (à l'exclusion des salariés du Crédit Mutuel Arkéa) qui auront rempli avec leur filleul majeur et non client du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, le coupon à découper ci-joint et l'auront envoyé avant le 31/12/2025 via la messagerie sécurisée de leur espace client cmso.com ou déposé avant le 31/12/2025 dans les agences Crédit Mutuel du Sud-Ouest participant à l'opération.

Cette offre est limitée à 5 parrainages par client du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et est soumise au strict respect de la procédure de parrainage.

Le parrain recevra la prime de 50€ sous réserve de la souscription par le filleul avant le 31/12/2025 d'une offre groupée de services bancaires pour les particuliers âgés de 26 ans et plus (Offre Standard) ou d'un contrat d'épargne avec un versement minimum de 20 000 euros ou de contrats d'assurance (sauf contrat d'assurance-vie et prévoyance). La prime de 50€ sera versée sur le compte bancaire CMSO du parrain au plus tard 3 mois après la souscription du produit par le filleul. La souscription d'une offre groupée de services bancaires pour les particuliers (offre standard) et/ou d'un contrat d'épargne et/ou d'un crédit à la consommation est soumise à l'accord de l'agence de Crédit Mutuel du Sud-Ouest. En cas de crédit à la consommation, l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Les contrats d'assurance sont souscrits auprès de Suravenir Assurances entreprise régie par le code des assurances, sous réserve d'acceptation du dossier par l'assureur.

Crédit Mutuel Arkéa, S.A coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances. N°Orias 07025585 - 1 rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon - Siren 775 577 018 RCS Brest. 04/2025. Document publicitaire.

